

## Barème n°2

Véhicules neufs électriques appartenant à la catégorie des véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et quadricycles à moteur n'utilisant pas une batterie au plomb

Puissance maximale nette du moteur  ↓	Montant de l'aide			
	Date de commande (en cas d'acquisition) Ou Date de signature du contrat de location (en cas de location)			
	Date de commande après le 31/12/2016 et avant le 01/01/2018			Date de commande à partir du 01/01/2018
	Date de facturation (en cas d'acquisition) Ou Date de versement du 1 <sup>er</sup> loyer (en cas de location)			
	Date < 01/01/2018	01/01/2018 ≤ date < 01/04/2018	Date ≥ 01/04/2018	Date ≥ 01/01/2018
≥ 3 kWh	250 € par kWh d'énergie de la batterie (plafonné à 27% coût du VN ≤ 1 000 €)	250 € par kWh d'énergie de la batterie (plafonné à 27% coût du VN ≤ 1 000 €)	250 € par kWh d'énergie de la batterie (plafonné à 27% coût du VN ≤ 900 €)	250 € par kWh d'énergie de la batterie (plafonné à 27% coût du VN ≤ 900 €)
< 3 kWh	20% coût du VN ≤ 200 €	20% coût du VN ≤ 200 €	20% coût du VN ≤ 100 €	20% coût du VN ≤ 100 €